

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2009/... RELATIVE
AUX AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

I - ACTUALISATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

BUDGET PRINCIPAL

Autorisation de Programme n° BP07-1

Pont Bacalan-Bastide à Bordeaux

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (*)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013		
138 903 016 (valeur 2008)	6 921 042	23 900 000	39 300 000	44 538 000	24 243 974				Subventions	51 530 000
									F.C.T.V.A. (2)	18 673 307
									Autofinancement (3)	40 537 801
									Emprunt	28 161 908

La part supportée par la CUB correspond à l'autofinancement et à l'emprunt, soit 68 699 709 €

Autorisation de Programme n° BP07-2

Desserte du Secteur Nord de la Communauté

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (*)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013		
56 094 854	16 434 854	5 700 000							Subventions	0
									F.C.T.V.A. (2)	8 684 605
									Autofinancement (3)	16 370 861
									Emprunt	31 039 388

Autorisation de Programme n° BP07-3

7ème circonscription de voirie et unité parc matériel roulant à Bruges

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (*)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013		
9 830 000	541 225	4 258 775	5 090 000						Subventions	0
									F.C.T.V.A. (2)	1 521 881
									Autofinancement (3)	3 070 740
									Emprunt	5 237 379

Autorisation de Programme n° BP07-4

ZAC du centre ville à Ambarès

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres	Nature	Montant
10 521 910	2 163 231	2 778 887	3 743 056	1 636 736	200 000					Participations F.C.T.V.A. (2)	0
										Autofinancement (3)	1 629 002
										Emprunt	2 868 812
											6 024 096

Autorisation de Programme n° BP08-1

Rénovation de l'Hôtel de Communauté

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres	Nature	Montant
44 500 000	1 900 000	5 750 000	8 000 000	10 000 000	12 000 000	6 850 000				Subventions F.C.T.V.A. (2)	0
										Autofinancement (3)	6 889 490
										Emprunt	12 986 990
											24 623 520

(*) Crédits prévisionnels inscrits en attente de planification sur 2014 et années ultérieures pour lesquels les services ne sont pas aujourd'hui en mesure de communiquer d'échéanciers.

(1) Crédits inscrits sur exercices antérieurs

(2) La part de F.C.T.V.A. mentionnée est le potentiel de dotation que chacun des projets est susceptible de générer à législation actuelle. La part de financement relevant de ce fonds est calculée sur les seuls crédits de l'opération éligibles au F.C.T.V.A., exception faite de l'opération "Pont Bacalan Bastide" où le Fonds est calculé sur le montant des crédits inscrit au PPI, déduction faite du montant de la subvention à recevoir de l'Etat, conformément aux règles applicables en matière de FCTVA.

(3) La part de l'autofinancement mentionnée est le résultat d'une proratation entre le total des opérations d'investissement figurant pour ce budget au PPI et le total de l'autofinancement du Budget rapporté au montant des crédits inscrits au PPI (y compris les crédits des années 2014 et ultérieures) pour chacune des opérations.

Principal rapporté au montant des crédits inscrits au PPI (y compris les crédits des années 2014 et ultérieures) pour chacune des opérations.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Autorisation de Programme n° ASS07-1

Station d'épuration Quai de Brazza, Zone d'influence et digesteur à Bordeaux

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres (*)	Nature	Montant
31 159 283	8 059 283	11 000 000	9 500 000	2 600 000						Subventions T.V.A. (2)	4 515 000
										Autofinancement (3)	5 106 371
										Emprunt	13 055 090
											8 482 822

Autorisation de Programme n° ASS08-1

Reconstruction de la station d'épuration et digesteur Louis Fargues à Bordeaux

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres	Nature	Montant
87 398 000	598 000	16 600 000	23 000 000	27 500 000	19 700 000					Subventions T.V.A. (2)	20 500 000
										Autofinancement (3)	14 322 749
										Emprunt	36 617 941
											15 957 310

(1) Crédits inscrits sur exercices antérieurs

(2) Le montant de la TVA ici mentionné est celui qu'il est prévu de récupérer par l'intermédiaire du Fermier du service, par transfert de droits à déduction de TVA.

(3) La part de l'autofinancement est le résultat d'une proratation entre le total des opérations d'investissement du Budget Annexe Assainissement figurant au PPI et le total de l'autofinancement de ce même budget rapporté au montant de l'opération.

II- OUVERTURE D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

BUDGET PRINCIPAL

Autorisation de Programme n° BP09-1

Parc végétal et animalier du Bourgailh

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres		
Nature	Montant									
Subventions	0									
F.C.T.V.A. (2)	1 688 850									
Autofinancement (3)	3 183 556									
Emprunt	6 036 066									
10 908 472	4 408 472									
2 000 000	2 250 000									
2 250 000										

Autorisation de Programme n° BP09-2

Soutien au développement des activités portuaires

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres		
Nature	Montant									
Subventions	0									
F.C.T.V.A. (2)	0									
Autofinancement (3)	850 338									
Emprunt	2 063 351									
2 913 689	313 689									
520 000	520 000									
520 000										

Autorisation de Programme n° BP09-3

Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres		
Nature	Montant									
Subventions	0									
F.C.T.V.A. (2)	0									
Autofinancement (3)	10 214 487									
Emprunt	24 785 513									
35 000 000										
1 000 000	3 000 000									
7 000 000	12 000 000									
12 000 000										

Autorisation de Programme n° BP09-4

Plan patrimoine durable - Isolation des bâtiments

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel	
		Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres		
Nature	Montant									
Subventions	0									
F.C.T.V.A. (2)	696 690									
Autofinancement (3)	1 313 291									
Emprunt	2 490 019									
4 500 000										
935 000	930 000									
835 000	1 000 000									
800 000										

Autorisation de Programme n° BP09-5

Aide à l'équilibre d'opérations de logements PLUS/PLAI

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres (*)	Nature	Montant
42 333 238	8 433 238		6 032 000	6 780 800	7 032 000		7 032 000	7 023 200		Subventions F.C.T.V.A. (2) Autofinancement (3) Emprunt	0 0 12 354 637 29 978 601

Autorisation de Programme n° BP09-6

Participation au financement de la LGV Bordeaux - Tours

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant HT	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres (*)	Nature	Montant
162 240 000			2 830 000	11 700 000	18 140 000		23 430 000	29 050 000	77 090 000	Subventions F.C.T.V.A. (2) Autofinancement (3) Emprunt	0 0 47 348 524 114 891 476

(*) Crédits prévisionnels inscrits en attente de planification sur 2014 et années ultérieures pour lesquels les services ne sont pas aujourd'hui en mesure de communiquer d'échéanciers.

(1) Crédits inscrits sur exercices antérieurs

(2) La part de F.C.T.V.A. mentionnée est le potentiel de dotation que le projet est susceptible de générer à législation actuelle. La part de financement relevant de ce fonds est calculé sur les seuls crédits de l'opération éligibles au F.C.T.V.A.

(3) La part de l'autofinancement est le résultat d'une proratation entre le total des opérations d'investissement figurant pour ce budget au PPI et le total de l'autofinancement du Budget Principal rapporté au montant des crédits inscrits au PPI (y compris les crédits des années 2014 et ultérieures) pour chacune des opérations

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Autorisation de Programme n° DM09-1

Construction 3ème dépôt du service de l'environnement

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres	Nature	Montant
16 584 456	1 824 456		610 000	3 000 000	4 000 000		7 150 000			Subventions F.C.T.V.A. (2) Autofinancement (3) Emprunt	0 2 567 606 14 016 850 0

(1) Crédits inscrits sur exercices antérieurs

(2) La part de F.C.T.V.A. mentionnée est le potentiel de dotation que le projet est susceptible de générer à législation actuelle. La part de financement relevant de ce fonds est calculé sur les seuls crédits de l'opération éligibles au F.C.T.V.A.

(3) La part de l'autofinancement est le résultat d'une proratation entre le total des opérations d'investissement du Budget Annexe Déchets Ménagers figurant au PPI et le total de l'autofinancement de ce même budget rapporté au montant des crédits inscrits (y compris les crédits des années 2014 et ultérieures) pour l'opération.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Autorisation de Programme n° TPS09-1

Ateliers de carrosserie et mécanique bus

Autorisation de Programme	Inscriptions antérieures (1)	Crédits de Paiement							Financement prévisionnel		
		Montant	Montant	2009	2010	2011	2012	2013	2014 et autres	Nature	Montant
10 025 000			3 000 000	4 200 000	2 825 000					Subventions T.V.A. (2) Autofinancement (3) Emprunt	0 0 10 025 000 0

(1) Crédits inscrits sur exercices antérieurs

(2) Le montant de la TVA ici mentionné est celui qu'il est prévu de récupérer par l'intermédiaire du Déléguétaire du service, par transfert de droits à déduction de TVA.

(3) La part de l'autofinancement est le résultat d'une proratation entre le total des opérations d'investissement du Budget Annexe Transports figurant au PPI et le total de l'autofinancement de ce même budget rapporté au montant des crédits inscrits (y compris 2014 et les années ultérieures) pour l'opération.